

# Quelle place pour l'environnement régional originel dans le projet urbanistique de Brasília ?

Marcia Regina  
De Andrade Mathieu  
géographe

L'espace du *Distrito Federal* a été délimité et exploré par deux missions avant la construction effective de la capitale. La première, appelée Commission Cruls, dirigée par Luiz Cruls, réalisée en 1893 (GDF/CODEPLAN, 1995), dans l'intention de procéder à la reconnaissance du site possible de la future capitale au centre du Brésil, a débouché sur le *Rapport de la mission d'exploration du Haut Plateau central du Brésil*. Étant donné le contexte historique de l'époque, le point de vue environnemental s'intéressait essentiellement à la description du paysage et à l'usage que l'homme pourrait en faire afin de satisfaire ses besoins. On trouve dans ce rapport des descriptions comparées à d'autres écosystèmes brésiliens. Cela peut s'entendre comme une compréhension et une valorisation de la richesse de la faune et de la flore du *cerrado*. Cette démarche reste étrangère aux concepts écologiques actuels qui intègrent, dans la mesure du possible, une observation des rapports de l'homme avec la nature.

Le rapport Belcher, *Rapport technique sur la nouvelle capitale du Brésil* (GDF/CODEPLAN, 1984) a été rédigé beaucoup plus tard, pendant l'année 1953. Il fait suite à une mission, commandée par le président de la République d'alors, Juscelino Kubitschek, à l'entreprise nord-américaine Donald J. Belcher Associates. Celle-ci a servi non seulement à délimiter le territoire définitif du *Distrito Federal*, mais également à réaliser les relevés de génie civil et à délimiter les zones pouvant être affectées par l'érosion. Dans le rapport sont traités tous les aspects d'ordre géologique, hydrologique, agricole, on y trouve même les indications détaillées pour la réalisation de la piste de l'aéroport de la nouvelle capitale. L'étude du milieu naturel y a surtout été faite dans le but de définir

Rapports	Objectif	Traitement de la question
1893 : Rapport de la Commission exploratrice du Planalto Central du Brésil dirigée par Cruls.	Identifier le site possible pour la localisation de la future capitale dans le centre du Brésil.	Vision environnementale tournée vers la description de paysages et du comment l'homme pourrait l'utiliser en sa faveur.
1953 : Rapport Belcher Rapport technique sur la nouvelle capitale de la République, commandé par Juscelino Kubitschek au cabinet américain Donald J. Belcher Associates.	Délimiter la surface définitive du District ; étudier la géologie et l'hydrologie ; déterminer les zones propices à l'agriculture.	L'intérêt environnemental était lié à la nécessité de trouver un terrain adéquat pour l'implantation de Brasília.

**Tabl. XI - Les premiers rapports avant l'ouverture du chantier de Brasília**

un espace propice, offrant des conditions adéquates pour la construction de la ville.

Après que le territoire de la nouvelle capitale eût été délimité par la Donald J. Belcher Associates Entreprise, le gouvernement brésilien a procédé à l'expropriation des terres du quadrilatère du *Distrito Federal*. Elles étaient essentiellement occupées par de grandes propriétés rurales. Il n'existait que deux bourgs dans cette région : Planaltina et Brazlândia. Ils sont devenus par la suite les sièges de deux régions administratives du même nom, au sein du *Distrito Federal*.

En vérité, toutes les terres du *Distrito Federal* n'ont pas été expropriées. Pour beaucoup d'entre elles, la procédure n'a même pas été engagée. Leurs propriétaires ont donc pu par la suite les vendre pour un usage résidentiel urbain. Ils ont ainsi initié la transformation des terres rurales en zones urbaines et contribué à alimenter la spéculation immobilière en créant des lotissements non prévus. Ensuite et par ailleurs, se sont développées des occupations urbaines indues de terres publiques et de zones de préservation écologique. La gestion des lotissements illégaux résultant de l'envahissement de ces terres est aujourd'hui un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les pouvoirs publics du *Distrito Federal*.

Le projet urbanistique premier a donc été conçu dans un espace considéré comme vierge et inoccupé, sans qu'il y ait vraiment une idée et une conscience de l'importance d'une protection écologique. Il n'y avait pas alors d'enjeux environnementaux réels mais un enjeu urbain et national de création d'une nouvelle capitale. Les zones de préservation prévues ont donc d'abord été élaborées par rapport au risque sanitaire et au souci de préservation des ressources en eau de Brasília.

Paysage du fleuve  
Paranoá en 1958.  
Site et ressources  
en eau dans leur  
forme première.



Chantier du barrage  
sur le fleuve  
Paranoá en 1959.





Chantier du barrage sur le fleuve Paranoá en 1958. Aménagement de la ressource en eau en fonction de l'urbanisation planifiée du site.